



POUR NOS DROITS ET CONTRE LE PASS SANITAIRE!

03/08/2021

La loi sur le pass sanitaire a été adoptée dimanche 25 juillet. Elle valide une approche par sanction plutôt que par incitation de la vaccination.

Sud refuse ce pass sanitaire qui conditionne notre vie sociale et professionnelle au vaccin, qui renforce dans des conditions non clairement définies, le contrôle sur la population, le contrôle policier et la mise en place d'une surveillance numérique généralisée.

La vaccination, un des outils de lutte contre la pandémie, ne peut occulter l'incurie gouvernementale en matière de moyens humains et matériels pour les hôpitaux. Elle ne doit pas non plus être un prétexte à l'explosion d'un discours anti-scientifique voire complotiste, ni à stigmatiser les personnes qui craignent encore de se faire vacciner.

Les conséquences de la loi pour les travailleuses.

Les travailleuses-eurs dans les "établissements recevant du public" ciblés par la loi (ce qui comprend les secteurs de la santé, de la culture, une partie du commerce, etc..) et qui sont en CDI (pour la partie du secteur privé, mais aussi pour les agent-es publics) n'encourent plus le licenciement.

Mais ils et elles se verront appliquer un régime où la suspension du contrat de travail et de rémunération pourront durer tant que la vaccination n'est pas engagée, situation très rapidement intenable.

Les salarié-es en CDD visé-es pourraient se voir interrompre avant terme leur contrat de travail.

Ces dispositions ne sont pas acceptables et pousseront à la démission des salarié-es et risquent de fortement dégrader la situation sociale de milliers de personnes.

De nouvelles attaques sur le droit du travail !

Cette loi est une nouvelle attaque contre le droit du travail. Les nouvelles dérogations qui y sont faites ouvrent un précédent dangereux. Elles permettent à l'employeur la possibilité de sanctions (la suspension du contrat de travail et de la rémunération par l'employeur), pour un motif qui devrait relever du secret médical et de la compétence de la médecine du travail.

Par ailleurs certain-es salarié-es se verront confié-es des rôles de contrôle de pass sanitaire du public, avec toute la conflictualité et la dégradation des conditions de travail qui risquent d'en résulter.

Ceux et surtout celles qui étaient premier-es de corvées, travaillant, même malades du COVID, sans aucune protection lors de la première vague, seront cette fois-ci les premier-es sanctionné-es ! C'est inacceptable.

La remise en question de l'accès au soin pour toute-s

C'est dans les villes ou les quartiers les plus riches que la vaccination est la plus importante. Cela révèle à quel point l'accès à la vaccination reste une question sociale.

En conditionnant l'accès à l'hôpital pour les usager-e, à la présentation d'un pass sanitaire complet (ou des résultats d'un test PCR négatif), c'est l'accès inconditionnel au soin qui est remis en cause ! Particulièrement en ce qui concerne les personnes les plus précarisées et/ou vulnérables. A cela s'ajoute le fait que le test PCR deviendrait payant.

Une pierre de plus pour la dégradation de notre système de santé public.

Pour les patient-es comme pour les soignant-es, le danger à l'hôpital est bien réel, nous le dénonçons depuis des années. Il est la conséquence de l'austérité qui nous a été imposée (fermetures de lits, suppressions de postes, industrialisation des soins, marchandisation de nos établissements) et des mensonges d'Etat pour en couvrir la dégradation des conditions de travail et de soins qui en découlent. S'il est devenu dangereux de se faire soigner, ce n'est pas à cause des soignants mais à cause de ceux qui les maltraitent !

Dans ce contexte, Sud Santé sociaux, loin des motivations complotistes et de celles de l'extrême droite, appelle le plus grand nombre à participer à toutes formes de mobilisations qui refusent le pass sanitaire, contre la dégradation à venir des droits sociaux, et les contre réformes sur l'assurance chômage et des retraites.

Sud santé sociaux revendique:

- L'abrogation de la loi pass sanitaire (et de la vaccination obligatoire)
- L'accès universel au soin et à la vaccination pour tou-te-s
- La levée des brevets sur les vaccins
- L'augmentation des moyens pour le système de santé
- Des moyens pour la recherche public et la socialisation de l'industrie pharmaceutique
- L'arrêt de la casse du droit du travail et des droits sociaux



CORONAVIRUS

ANTISOCIALE

L'AUTRE ÉPIDÉMIE !

Union
syndicale
Solidaires